



SIMOTTEL Amélie

Naissance : 29 février 1876 - Brest (Recouvrance)

Famille : [GILLET Alix](#), [GILLET Léon](#), [GILLET Maurice](#)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : [Alliance](#)

Secteur(s) d'action : Brest / Porspoder

Arrêtée, Déportée, Fusillée

Décès : 30 novembre 1944 - Pforzheim (Allemagne)

Morte pour la France

Marie Désirée Amélie (prénom usuel) est la fille de Robert Simottel, originaire de Colmar et de Marie Riou, de Brest. Elle est l'aînée de leurs sept enfants. Son père Robert et ses parents ont été expulsés de Colmar par les Allemands en 1871. Quant à sa mère Marie, elle est fille d'un commissaire de la Marine nationale, d'origine brestoise. Ces atavismes portaient naturellement leur famille à une opposition à toute invasion allemande.

Amélie Simottel est célibataire sans enfant et exerce à Brest le métier d'agent d'assurance dans le cabinet de la compagnie *La Confiance*, dont son frère Charles est l'agent général. Elle demeure à Brest, dans un immeuble mitoyen de celui de sa sœur [Alix Gillet](#). Elle se rend fréquemment chez son frère René Simottel au Créac'h Gwen, en Porspoder ; maison qui est devenue un lieu de rassemblement familial. À l'occasion, elle ramène à Brest le courrier destiné à son neveu [Maurice Gillet](#), dont elle connaît l'activité d'espionnage au profit d'un réseau de résistance.

Le lundi 27 septembre 1943, jour de la collecte du courrier du sous-secteur, elle est présente lors de l'irruption de la Gestapo au domicile de son neveu, elle assiste à la perquisition de l'appartement qui devient une souricière. Elle est accusée d'avoir subtilisé des pièces à conviction et de les avoir dissimulées dans son sac. Amélie Simottel est dès lors conduite au siège de l'Aussenkommando Brest du Sicherheitspolizei-Kommando (S.D) à l'école *Bonne-Nouvelle* à Kérinou, en compagnie de [Marie](#) et [Maurice Gillet](#), de Pierre Letullier, de Pierre et René Guézennec, d'André Guyomard et de René Jamault. Clara Machtou, venant prévenir les Gillet de l'arrestation de [Georges Lacroix](#) à son domicile, se fait également prendre dans la souricière.

Le 29 septembre 1943 à 16h45, Amélie et ses 15 compagnons sont incarcérés à la prison Saint-Jacques à Rennes. Le registre d'écrou mentionne qu'elle détient 325 francs à son arrivée et 492,30 francs le jour de son départ, elle a donc pu être ravitaillée par sa famille.

Le 2 janvier 1944, c'est le départ vers Fresnes pour [Alix](#), [Marie Gillet](#), Joël Lemoigne, [Georges Lacroix](#), Paul Masson, René Jamault, Jean Eozenou, Marcel Dufosset, Clara Machtou, [Alice Coudol](#), René et Marguerite Premel, Marie Le Bacquet et de 8 personnes du secteur de Rennes. Les détenus arrivent à Fresnes le 3 janvier et en repartent le 24. La procédure *Nacht und Nebel* est engagée, la lettre d'une codétenue, Yolande Lagrave, permet en 1945 d'en suivre les contours.

Arrivée à Strasbourg le 25 janvier 1944 à sept heures, le départ en camion s'effectue deux heures plus tard, en direction de Pforzheim où les détenus sont inscrits sur le *Livre des détenus justiciables*, Amélie est inscrite sous le numéro 592. Elle est internée dans la même cellule que [Marie Gillet](#), Marie le Bacquet et Marguerite Premel. Les interrogatoires subis par Amélie à Rennes puis à Pforzheim n'ont pas permis aux enquêteurs de conclure à une participation active au réseau d'espionnage, ils ont proposé la peine minimum ; orientation vers un camp de concentration, sans l'aggraver par un niveau (de I à III).

Yolande Lagrave a décrit le départ le matin du 30 novembre 1944 : réveil à 5 heures, levée d'écrou, versement de 10 Marks aux 26 hommes et femmes du réseau [Alliance](#) pour leur faire croire à une libération, départ en camions vers le bois du Hagerschieß à environ 2 kilomètres de la prison. Là, tous sont abattus d'une balle dans la nuque dans une mare d'eau recouverte de branches après l'action.

Le charnier a été découvert le 25 mai 1945, les autopsies ont montré que huit dépouilles présentaient des traces de barbarie, celle d'Amélie n'en fait pas partie. Les corps ont été rapatriés, celui d'Amélie repose à Colmar, près de son oncle mort pour la France à Belfort.

À titre posthume, Amélie a été reconnue comme chargée de mission de troisième classe de la D.G.E.R (sous-lieutenant). La mention Morte pour la France lui a été attribuée, ainsi que la médaille de la Résistance française. À Pforzheim, une stèle proche de la Hochschule et du Hagerschieß commémore le supplice des 26 agents d'[Alliance](#).

Publiée le mardi 2 mars 2021, par [BRUN](#), mise à jour vendredi 19 novembre 2021

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil (5E83 - vue 22).
- Gestapo Straßburg, rapport du 20 juillet 1944 (pièce 2450/44).
- Correspondance entre Yolande Lagrave et Annie Maistre (16/07/1945).
- Ordre de la Libération, Paris, registre des médaillés de la Résistance française.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistante d'Amélie Simottel ([GR 16 P 550232](#)).
- Service historique de la Défense de Caen, dossiers individuels de déportée et d'attribution de la mention Morte pour la France à Marie Amélie Simottel ([AC 21 P 155885](#) et [AC 21 P 481238](#)).

Mémoires des Résistants et FFI du pays de Brest - <https://www.resistance-brest.net>